

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 6 mai 2020**

---

Communication n° 16/05.2020

Objet: COVID-19

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ce début d'année 2020 est particulier pour tout un chacun. Dans notre courrier du 31 mars écoulé, nous vous avons fait part des mesures prises par votre administration.

La situation a évolué favorablement depuis lors et nous vous communiquons que la déchèterie communale est à nouveau accessible selon l'horaire usuel depuis le mardi 28 avril et les guichets de l'administration communale sont rouverts tous les matins de 7h30 à 12h30 depuis le lundi 4 mai.

L'Office du tourisme rouvre lui aussi dès le 4 mai. Les structures d'accueil pour les enfants et la bibliothèque communale suivront le lundi 11 mai, simultanément à la reprise de la scolarité obligatoire.

Par contre, la Cabane des Jeunes reste fermée jusqu'à nouvel avis.

Dans le cadre de ces réouvertures, nous avons mis tout en œuvre pour assurer la protection de nos collaborateurs et de nos utilisateurs.

La Municipalité

Saint-Prex, le 6 mai 2020/AG – 101.02.03

*Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini, Syndic, au 079 446 34 35*